



l'écho

du bigorneau



LETTRE D'INFORMATION

Réseau Littorea : réseau national pour une pêche à pied récréative durable

Actualités du Réseau

Les grandes marées d'Août 2019 : 11^{ème} comptage national des pêcheurs à pied

Réalisés depuis 2012 et pendant le LIFE «Pêche à pied de loisir», les comptages nationaux sont l'occasion de mobiliser le réseau d'acteurs national Littorea, sensibiliser sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour diffuser des bonnes pratiques respectueuses des milieux et des usages de l'estran.



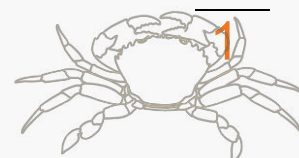
Le comptage collectif national organisé entre le 1^{er} et le 05 août 2019 était la onzième opération de ce type, réalisée sur 20 territoires s'étendant des estuaires picards au littoral basque. Grâce à la mobilisation des structures impliquées ce sont un peu plus de 400 sites* qui ont pu être suivis par environ 300 compteurs* permettant d'estimer la fréquentation des estrans suivis durant ces grandes marées à environ 35 000* pêcheurs à pied. Le compte-rendu détaillé de cette opération, par territoire, sera prochainement disponible sur le site : www.pecheapied-loisir.fr

(* : Chiffres non définitifs)

Le Réseau présent à l'exposition « La Mer XXL » à Nantes



Les animateurs du Réseau Littorea (CPIE Marennes-Oléron / Vivarmor Nature) ainsi que l'URCPIE de Normandie ont répondu présent à l'invitation des organisateurs de "La Mer XXL" le 2 juillet dernier à Nantes, pour présenter en plénière les actions menées par les membres du réseau national ainsi que les territoires engagés dans l'Observatoire pêche à pied de loisir Manche mer du Nord.



Participation du Réseau Littorea à la mission parlementaire pêche de loisir

Le premier ministre a confié à Monsieur le sénateur Médevielle une **mission d'étude sur la pêche maritime de loisir durable** conformément aux orientations du comité interministériel de la mer. De nombreux acteurs ont été consultés au printemps, dont les deux structures animant le **réseau Littorea** et plusieurs autres membres, pour la partie pêche à pied. L'enjeu est de taille puisqu'à l'échelle européenne, la France a des obligations de gestion des ressources. Au niveau du Ministère, les débats ont également eu lieu au sein du Comité France Océan (où Littorea est également représenté).

Les questions qui se posent sont liées à l'ampleur de ce loisir, spécifiquement en France : comment mieux maîtriser les prélèvements et leurs différents effets sur les milieux ? Comment les ajouter aux bilans européens en complément des prélèvements professionnels, pour les espèces les plus concernées (bar, maquereau...) ? Comment améliorer les pratiques ? Quel encadrement adapté ? Nombre de prises minimales, « permis »... et autres systèmes ont été évoqués.

A l'occasion de ces différentes rencontres, nous avons proposé que la pêche à pied soit traitée séparément : grâce à la mobilisation du réseau et de ses 400 structures, ce loisir est à la fois connu (profils, prélèvements, effets) et accompagné par la pédagogie et la concertation. Ainsi, nous avons rappelé que les pêcheurs à pied étaient plutôt des alliés d'une politique environnementale de préservation de la biodiversité, de la qualité des eaux ...

La mission parlementaire s'est terminée le 15 septembre 2019. Le rapport du Sénateur en cours de publication doit soumettre au gouvernement des préconisations en vue de développer une **pêche de loisir de haute qualité environnementale**. Nous en reparlerons au colloque national...

Programme et inscriptions ouvertes au colloque national « Pêche à pied récréative : pour une pratique durable et des estrans préservés »

Dans le cadre de ses missions d'animation et d'accompagnement des acteurs œuvrant à une gestion durable de la pêche à pied de loisir, le Réseau Littorea vous invite à deux journées d'échanges sur cette activité qui concerne plus de 2 millions de pratiquants en France.

Ce rendez-vous qui s'adresse aux structures et bénévoles partenaires du réseau, aux organismes de recherche, aux professionnels de la mer, du tourisme et de l'environnement littoral, aux services de l'Etat et bien sûr aux pêcheurs à pied, **se tiendra les 14 & 15 novembre prochain à Erquy dans les Côtes d'Armor.**

Tout au long de ces deux jours, des **témoignages de nombreux partenaires** en séances plénières et tables rondes, suivis de temps d'échanges, ainsi que **l'ensemble des supports pédagogiques existants seront présentés** aux participants. Une **sortie sur l'estran de l'Îlot Saint-Michel sera proposée le 15 novembre après-midi** afin de découvrir la biodiversité littorale et partager les connaissances et actions mises en œuvre sur ce site de pêche ou ailleurs.

Le **programme complet** de cet événement est disponible et les **inscriptions** sont ouvertes jusqu'au 30/10/2019 sur notre site internet :

www.pecheapied-loisir.fr



© Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Du côté des territoires...

Le CPIE Flandre Maritime rejoint le Réseau Littorea !

La partie nord de la Côte d'Opale ne manque pas d'attirer promeneurs, pratiquants de kite-surf ou de longe-côte, mais également pêcheurs à pied de loisirs. Ainsi, nous pouvons apercevoir régulièrement des pêcheurs d'arénicoles, mais aussi de moules, prenant d'assaut les quelques récifs naturels, brise-lames et épaves émergés à marée basse ; et en mer, les pêcheurs de crevettes, utilisant petits filets, haveneaux et paniers en osier. La pêche à pied de loisir est donc bien présente sur cette portion du littoral. Pourtant, les données sont sporadiques : « hot spots », fréquentations, engins utilisés, etc. Aucun diagnostic n'y a jamais été mené, et les règles de bonnes pratiques sont mal connues des usagers (sécurité, santé, préservation de la ressource). Enfin, quasiment aucun suivi sanitaire des gisements n'est réalisé ; il est donc difficile de savoir à quoi s'exposent réellement les pratiquants.



© Chloé Schwendemmann. CPIE Flandre Maritime

L'association ADEELI-CPIE Flandre Maritime a rejoint le réseau Littorea et l'Observatoire de la pêche à pied de loisir Manche-mer du Nord au début de l'été 2019, et s'est rapidement jetée à l'eau en coordonnant le comptage national des pêcheurs à pied le 3 août 2019 sur 11 sites, de Bray-Dunes (frontière belge) à Wissant.

L'association vient de déposer une demande de financement pour un projet sur 4 sites pilotes : Bray-Dunes, Zuydcoote, Leffrinckoucke et Dunkerque. 249 pêcheurs à pied de loisirs y ont été comptabilisés lors du comptage national le 3 août 2019. Sont prévues dans le projet : la mise en place d'un réseau local réunissant tous les acteurs intéressés (pratiquants, services de l'Etat, Agence régionale de la santé, etc.), la conduite d'un diagnostic poussé, la création d'outils de sensibilisation, l'organisation de temps de communication vers le grand public et de formation vers les publics relais.

Enfin, étant donné la présence sur le littoral de nombreux pratiquants de pêche à la ligne, le CPIE souhaite expérimenter une évolution des protocoles et des outils de sensibilisation afin de prendre en compte cet usage.

L'ADEELI - CPIE Flandre Maritime est une association d'éducation à l'environnement. Née en 1985, elle obtient le label CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) en 2003. Elle regroupe plus de 140 adhérents et emploie 12 salariés. Son action est centrée sur trois missions :

- Sensibiliser, former, accompagner le passage à l'action auprès du plus large public.
- Accompagner le territoire et les acteurs dans leur programme d'actions.
- Agir pour la diffusion de la connaissance environnementale du territoire.

Depuis quelques années, l'association décline ces objectifs sur la thématique de la maritimité en accompagnant les pêcheurs professionnels, ports de plaisance, restaurateurs, etc.

Pour en savoir plus sur le CPIE Flandre Maritime : <http://www.lavigie-latrinitesurmer.fr/>

Contact référente « pêche à pied » : chloe.schwendemmann@cpieflandremaritime.fr

L'association La Vigie agit dans le secteur de La Trinité (56)

La Rivière de Crach et la Baie de Quiberon (Morbihan Sud) sont certes connues pour les événements nautiques et les nombreuses régates qui s'y déroulent, mais ces deux sites sont aussi réputés pour la **qualité de leur production conchylicole (huîtres creuses, plates, palourdes, coques....) sur estran et les zones de pêche de la coquille Saint-Jacques en eau profonde.**

Les conditions hydrologiques et la géomorphologie de ce littoral où cohabitent des vasières, des criques sablo vaseuses, des zones rocheuses, sont propices au développement de nombreux gisements naturels de coquillages sur les zones d'estran mais également à l'abondance de petits crustacés dans les zones plus rocheuses qui font la joie des amateurs de pêche à pied récréative.

Depuis sa création en 1972, **l'association Trinitaine de Défense de la Pêche à Pied et de l'Environnement (nommée Association La Vigie)** a pour objectifs de faire connaître et protéger le littoral trinitain, préserver l'environnement et donner son avis sur les aménagements de la ville et de la façade portuaire. Ces thématiques sont importantes car cette petite commune d'environ 625 ha possède une façade maritime deux fois plus étendue que ses limites terrestres.

Les enjeux touristiques sont forts et ont entraîné depuis les années 70 des aménagements du port de plaisance qui ont fortement modifié le trait de côte (environ 49 000 m² gagnés sur la mer) et altéré les fonds et les habitats benthiques. Les pressions anthropiques fortes (urbanisation, érosion, démographie estivale en augmentation) sont à l'origine de problèmes sanitaires (contamination bactériologique et virale) qui ont des conséquences importantes pour la conchyliculture mais également pour les zones de pêche à pied récréative. En outre, les déchets ostréicoles en plastique sont de plus en plus présents sur les plages qui bordent la Baie de Quiberon.

L'association La Vigie a décidé de faire de ces thématiques des axes de travail pour les années à venir. **« Rejoindre le réseau national Littorea nous a paru une bonne opportunité pour participer à l'évaluation des pêcheurs à pied sur notre commune et relancer des actions (sorties sur le terrain, conférences) de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche, à la préservation de la ressource et au maintien de la qualité des habitats. »**



Pour en savoir plus sur l'association La Vigie :

<http://www.lavigie-latrinitesurmer.fr/>

Contact :

lavigieltsm@gmail.com





Les tuyaux du Bigorneau !

Des jeux et des animations pour vos stands :

Brest métropole met à disposition de toute personne, association ou collectivité qui souhaite sensibiliser aux bonnes pratiques de pêche à pied de loisir, un guide et les visuels des supports pédagogiques issus des animations proposées au cours du projet Life « Pêche à pied de loisir » entre 2014 et 2017 en rade de Brest (29).



Pêche à la ligne

Dans une piscine gonflable ou rigide, les enfants pêchent avec des cannes à pêche des plaques de bois avec une cordelette pour les attraper. Chaque plaque représente un poisson, coquillage ou crustacé. L'enfant, lorsqu'il attrape une plaque, doit classer sa prise dans les grandes catégories grâce aux seaux prévus à cet effet. Ce jeu permet d'initier les plus jeunes, notamment ceux qui ne savent pas encore lire, à la reconnaissance des animaux du bord de mer.

Jeu du chevalet

Sur un ou plusieurs chevalets, le joueur dispose d'une boîte avec des plaques représentant plusieurs espèces : leur photo, leur nom, leur taille réglementaire. Le but est de placer les plaques par ordre : photo / nom de l'espèce / taille réglementaire. L'animateur valide ou invalide ensuite en plaçant une plaque « vrai » ou « faux ». Pour ce jeu les participants doivent savoir lire ou être accompagnés. Ce jeu peut être décliné en version autonome en mettant à disposition des participants une fiche « résultats ».

Bac à sable

Dans un bac rempli de sable, les joueurs doivent fouiller et trouver les différents coquillages cachés. À chaque coquillage trouvé, le joueur l'identifie à l'aide de différents supports mis à disposition et de l'animateur. Il le mesure à l'aide de la règle afin de définir s'il peut être pêché ou s'il doit être relâché. Si la taille est correcte le joueur dispose le coquillage dans le seau représentant une assiette, sinon il le met dans le seau représentant la mer. Ce jeu est une initiation à l'identification des coquillages pêchés à pied et à l'apprentissage des tailles réglementaires.

Le guide d'utilisation et les visuels des jeux, badges, magnets et autocollants sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://rade.brest.fr/Pages/Animation-pêche-à-pied.aspx>

Pour plus de renseignements contacter la Direction de l'Ecologie urbaine de Brest métropole : ecologie-urbaine@brest-metropole.fr ou 02.98.33.50.50.

Nouveautés réglementaires*

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 octobre 2012 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture des poissons et autres organismes marins (pour une espèce donnée ou pour une zone géographique donnée) en pêche de loisir.

Dans le cadre de la consultation publique ouverte du 21 juin au 11 juillet 2019, l'équipe coordinatrice du Réseau Littorea a proposé aux partenaires des territoires concernés d'émettre un avis favorable à cet arrêté modificatif, s'agissant de mesures pertinentes pour la protection de la ressource : une augmentation des tailles minimales de capture correspondant aux nouvelles règles applicables aux pêcheurs professionnels dans les secteurs concernés et plus en adéquation avec la croissance lente et la taille de maturité sexuelle des espèces concernées.

Projet d'arrêté réglementant la récolte des algues de rive en Charente-Maritime.

Ce projet consultable du 6 août 2019 au 31 août 2019 a été soumis pour avis au Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis et au CPIE Marennes-Oléron. D'autres demandes similaires pourraient suivre puisque l'on remarque un regain d'intérêt pour les algues sauvages et leur exploitation.

Arrêté du 10 avril 2019 réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir de la crevette rose (*Palaemon spp.*) pratiquée en pêche embarquée ou à pied dans le département de Charente-Maritime. Cet arrêté limite la pêche à 2 kg. Il permet surtout aux autorités d'intervenir contre le braconnage.

**Liste non exhaustive, concernant les textes encadrant la pêche à pied de loisir en France et portés à la connaissance des rédacteurs au cours des 6 derniers mois.*

Agenda



Colloque national du Réseau Littorea
«Pêche à pied de loisir : pour une pratique durable et des estrans préservés»



14 et 15 novembre 2019 à Erquy
Théâtre de l'Ancre des Mots, Square de l'Hôtel de ville, 22430 Erquy

Programme et inscription sur www.pecheapied-loisir.fr
Renseignements : reseau.littorea@gmail.com

Colloque national du 14 et 15 novembre 2019 à Erquy
"Pêche à pied de loisir : pour une pratique durable et des estrans préservés"

Témoignages et tables rondes de spécialistes, sortie découverte de l'estran et partage des connaissances, exposition, réglettes pour le tri des captures...

⇒ [Programme détaillé](#)
⇒ [Formulaire d'inscription](#)

Suivez-nous sur :



pecheapied-loisir.fr



[ReseauLittorea](https://www.facebook.com/ReseauLittorea)



[@ReseauLittorea](https://twitter.com/ReseauLittorea)

Ont participé à la rédaction : Nathalie Loreau > Association La Vigie – Chloë Schwendemann > CPIE Flandre Maritime – Sarah Olivier > CPIE Marennes Oléron – Franck Delisle > VivArmor Nature.

Comité de rédaction : Stéphanie Tachaires (AFB) – Sarah Olivier (CPIE Marennes-Oléron) – Franck Delisle (VivArmor Nature).
Contact : reseau.littorea@gmail.com

